



**ECHANGE SCOLAIRE + MOBILITE ERASMUS
ALLEMAGNE
TRANSPORT EN BUS UNIQUEMENT**

Cahier des charges

Personne publique contractante responsable adjudicatrice du marché :

Collège Jean Jaurès

Avenue Jean Jaurès

12400 SAINT AFFRIQUE

Représenté par Monsieur Thierry FAROUT, proviseur de l'établissement.

Objet du marché :

Marché à procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés publics.

Séjour en Allemagne, dans le cadre d'un échange scolaire et d'une mobilité Erasmus.

Condition impérative à l'exécution du marché :

L'exécution de ce marché est soumise à la condition que le prix n'excède pas le montant validé par le conseil d'administration de l'établissement.

Soit un montant maximal pour cette prestation de transport de 10450 €.

Dans le cas contraire, le marché sera annulé.

Date du voyage : du 01 au 11 décembre 2024

Nombre de participants : 26 élèves + 3 accompagnateurs + 2 professeurs en mobilité Erasmus

Lieu : ALLEMAGNE : Bad Salzflén avec une excursion de 3 jours à Berlin

Prestations :

*** Transport en bus :**

= Départ le 01/12 de Saint Affrique pour arriver le 02/12 à Bad Salzflén vers 15h30

= Du 03/12 au 05/12 : pas d'utilisation de l'autocar

= Le 06/12 : Départ à 7h30 pour Berlin et journée + nuit à Berlin

= Le 07/12 : journée Berlin

= Le 08/12 : Matinée Berlin et retour vers Bad Salzflén l'après-midi

= Le 09/12 : Journée Hermannsdenkmal / Externsteine

= Le 10/12 : Départ de Bad Salzflén (entre 18 h et 19h) pour un retour vers Saint Affrique le 11/12 dans la journée

*** Le prix doit comprendre :**

= le transport en autocar grand tourisme 57 places avec climatisation, vidéo, sièges inclinables, ceintures de sécurité, wc

= les frais d'autoroute et de parking

= les excursions en autocar sur place

= Taxe Allemande sur le transport

= Doublage conducteur A/R

Hébergement et repas du conducteur sur place (en Allemagne) à notre charge.



Sécurité

- = L'autocar doit être équipé de ceintures de sécurité
- = Fournir obligatoirement la copie du dernier contrôle technique de l'autocar qui transportera nos élèves

Formalités et modalités

- = Date d'envoi de la publicité : le 09 juillet 2024
- = Date limite de réception des candidatures : le lundi 26 août 2024 à 17 h

Modalités de remise des offres

- = Sur la plateforme sur laquelle est publiée cet appel d'offres.
- = Les candidats seront informés s'ils sont retenus ou non le 2 septembre 2024 par attribution du marché sur la plateforme sur laquelle est publié cet appel d'offres.
- = Les offres doivent impérativement être conformes au cahier des charges, et présenter précisément les prestations demandées.
- = Les offres sont présentées en Euros (prix TTC)

Examen des offres

- = Les offres non conformes au descriptif du marché (cahier des charges ci-dessus) seront éliminées
- = Critères de jugement des offres :
Prix : 50 %
Qualité : 50 %
L'offre la mieux classée sera retenue.
- = Si toutes les propositions sont supérieures au prix envisagé par l'établissement (validé par le conseil d'administration), celui-ci se réserve le droit de déclarer le marché infructueux.

Paiement

- = 1 acompte 30% après la signature du contrat, sur présentation de facture.
- = Solde après service fait.

Le Chef d'établissement pourra signer votre contrat avec conditions particulières qui ne pourra en aucun cas être plus restrictif que le présent cahier des charges.

ATTENTION : LES OFFRES DOIVENT ETRE ADRESSEES AU COLLEGE JEAN JAURES